

LICENCE STAPS ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Mention : **Sciences et techniques des activités physiques et sportives - APAS**

Licence : **Diplôme national bac +3 [en convention avec l'Université de Nantes]**



MÉTIERS ET SECTEURS

- Enseignant en activités physiques adaptées (EAPA)
- Coordinateur de programmes d'intégration par l'activité physique adaptée, la prévention et l'éducation à la santé et la réadaptation
- Entraîneur en activités physiques et sportives adaptées
- Agent de prévention santé
- Secteurs : sanitaire, médico-social, social et sportif

POURSUITE D'ÉTUDES

A l'IFEPSA-UCO :

- Master STAPS APA-S parcours « Sport, Santé, Éducation, Réentraînement (2SER) »

Hors IFEPSA-UCO :

- Master STAPS APA-S

Autres possibilités :

- Insertion professionnelle en tant qu'Enseignant APA
- Formations professionnelles

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le titulaire d'une Licence STAPS mention Activité Physique Adaptée Santé intervient auprès de toute personne n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires.

Il intervient auprès de publics présentant des besoins spécifiques de santé, de participation sociale ou d'inclusion du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité.

L'enseignant en APA travaille dans des environnements et des conditions techniques, matérielles et réglementaires favorables à une pratique physique régulière reposant sur la conception de programmes, de projets ou de dispositifs à des fins d'éducation, de prévention, de promotion de la santé, de performance, d'inclusion, de participation sociale, d'autonomie.

AIDE À LA RÉUSSITE

- Accompagnement tout au long de la formation par des référents pédagogiques par niveau de formation.
- Suivi de stage individualisé par un professionnel référent de l'IFEPSA.
- Adaptation du nombre d'étudiants par groupe selon les enseignements et les pratiques.
- Contrôle continu intégral et seconde chance pour tous les étudiants.

LES + DE LA FORMATION

Des enseignements spécifiques en APS et en APA-S

Dès la 2^{ème} année sont proposées des activités physiques adaptées (paratennis, torball, etc.), des activités orientées vers le sport-santé (Pilates, marche nordique etc.) ainsi que des activités de pleine nature (Char à voile, VTT, longe-côte).

Des professionnels au cœur de la licence

Dès la L2 des interventions sont réalisées par des enseignants APA experts dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et sportif. Cette proximité avec les milieux professionnels favorise le réseau et la professionnalisation des étudiants.

Des formations certifiantes en activités motrices

Au cours de sa licence l'étudiant bénéficie de formations certifiantes dans le champ de l'APA en partenariat avec des organismes sportifs publics et privés.

Une formation professionnalisante

Grâce à des stages de mise en situation dans des structures spécialisées (sport et/ou la santé et le handicap), des stages de deux semaines en L1, de trois semaines en L2 et cinq à huit semaines en L3.

Préparation au BNSSA

La préparation au brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique est intégrée au programme de la licence.

83%

de réussite en L1 STAPS

8

stages en 3 ans

95%

de réussite en L3 STAPS APA-S

ORGANISATION DE LA FORMATION

RYTHME DES ENSEIGNEMENTS

La Licence se prépare en trois ans. Au cours du cycle de Licence, les étudiants bénéficient de plus de 1500 heures de formation, hors stages, soit entre 20 et 25 heures de cours théoriques, méthodologiques et pratiques par semaine.

VALIDATION ET ÉVALUATION DE LA LICENCE

Chaque année universitaire compte deux semestres, chacun d'entre eux est constitué de trois Unités d'Enseignements (UE) validant 30 crédits européens (soit 180 ECTS en fin de Licence). Les examens sont organisés en contrôle continu intégral.

Un dispositif de seconde chance permet aux étudiants d'améliorer les notes obtenues lors des contrôles continus.

PROGRAMME

Le programme de formation de Licence est constitué de dix blocs de compétences répartis au sein des Unités d'Enseignements. Un bloc de compétences est un ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome de l'activité professionnelle. Il représente donc une partie du diplôme de Licence que l'on atteste par le contrôle continu intégral.

Les dix blocs de compétences sont distribués de la façon suivante sur les trois années de Licence :

Blocs transversaux présents sur les six semestres de Licence :

- Bloc 1 : Usages numériques (dispositif PIX)
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse (économie du sport ; méthodologie de la recherche)
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales (méthodologie de l'écrit et de l'oral ; anglais)
- Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel (Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant PPPE ; stages professionnels)

Blocs scientifiques et méthodologiques répartis sur les six semestres :

- Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle (sciences juridiques, stage en milieu sportif)
- Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive ainsi qu'à l'éducation physique et sportive d'un groupe de personnes ou d'élèves (sciences de la vie, sciences humaines, sciences économiques et sociales)
- Bloc 7 : Élaboration et planification de séquences et de programmes d'activité physique adaptée. (Organisation et planification d'APAS, Évaluation et pratique physique)

Bloc relatif à l'animation sportive distribué sur les deux premières années de Licence (L1 & L2) :

- Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratiques d'APS et méthodologie de l'intervention auprès d'un jeune public)

Blocs centrés sur le métier en 2^{ème} et 3^{ème} année de Licence, en lien avec le parcours de formation :

- Bloc 9 : Enseignement de l'Activité Physique Adaptée. Conception et mise en œuvre de programmes personnalisés d'intervention en APA pour des personnes à besoins spécifiques. (Méthodologie de l'intervention pour la réadaptation, pour l'intégration, pour l'inclusion)
- Bloc 10 : Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques et Sportives pour tout type de public, notamment à des besoins particuliers. Conception et mise en œuvre de projets dédiés à l'éducation pour la santé et le bien-être par les APA (Méthodologie de l'intervention pour la promotion, de l'activité physique, pour la prévention)

EXEMPLES DE PROJETS PEDAGOGIQUES

Plusieurs projets intégrés aux enseignements mobilisent régulièrement les compétences et connaissances acquises pendant la licence. Par exemple :

- conférences sur les métiers du sport et de l'APA
- organisation et pratique d'activités de pleine nature
- rencontre sur le thème sport, santé et/ou handicap
- journée sportive « les beaux défis » en faveur des personnes en situation de handicap avec nos partenaires CD Sport Adapté et Décathlon.

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat
- Formuler un vœu sur Parcoursup. L'institut y figure sous l'appellation « IFEPSA - Faculté libre de l'Ouest ». Attention, bien préciser la ville « Les Ponts-de-Cé »
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

INSCRIPTION EN L2 ET L3

- Être titulaire d'une L1 ou L2 STAPS
- Dossier de candidature à télécharger
- Admission sur dossier et si besoin procédure de validation des acquis de formation

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2022/2023)

- De 3 430 € à 5 320 € /an selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande

Renseignements

Responsable du diplôme
aymeric.gigon@uco.fr

Assistante de formation
marie.droniou@uco.fr | 02 41 45 26 41

ifepsa.uco.fr

